

Image not found or type unknown



Reception de fin de chantier

Par **cunegonde_old**, le **14/08/2007** à **13:49**

Mon maitre d'oeuvre affirme que si je loue mon gite qui est en cours de finition, cela reviendrait à accepter une fin de chantier. Il était au courant de cette location depuis longtemps , en outre je ne suis pas satisfaite des derniers travaux et ne veux donc pas signer de reception de chantier en l'état. A t -il raison et que dois je faire, merci